



Commune de Corrèze

Bulletin Municipal

Juillet 2020



Corrèze en Corrèze



Horaires de la Mairie

Lundi et Jeudi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et vendredi :
8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

☎ : 05.55.21.25.21

💻 : mairie.correze@wanadoo.fr

Mairie-de-correze.fr

Ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 14h à 16h

Samedi : 10h à 12h

☎ : 05.55.20.86.23

Instance de Coordination de l'Autonomie

☎ : 05.55.21.47.79

Assistante sociale

Mme Lesaint

☎ : 05.19.07.82.90

Office de Tourisme

☎ : 05.55.21.32.82

Ecole Primaire

☎ : 05.55.21.35.37

Collège

☎ : 05.55.21.49.60

Conçu et réalisé par
Marie Barbazange, Catherine Mons et Nadia
Peschel

La Vie de notre Commune :

- Page 2 : [Le Mot du Maire](#)
- Page 3 : [Le Conseil Municipal](#)
- Page 4 : [Les Commissions](#)
- Page 5 : [Les Délégations](#)
- Pages 6 et 7 : [Les Travaux](#)
- Page 8 : [Les Incivilités](#)
- Pages 9 à 12 : [Les Ecoles](#)
- Page 13 : [Le CCAS](#)
- Pages 14 et 15 : [Tulle Agglo](#)
- Page 16 : [Appartements « Polygone »](#)
- Pages 17 et 18 : [La Gendarmerie « Mon Exploitation Agricole »](#)
- Page 19 : [Les Pompiers](#)
- Pages 20 et 21 : [Hommages](#)
- Page 22 : [Etat Civil](#)
- Page 23 : [Manifestations / Information de dernière minute](#)
- Page 24 à 27 : [« Le moustique tigre »](#)

La Vie de Nos Associations :

- Page 28 : [Danse et Gym Corrèze](#)
- Page 29 : [CORREZE ANIMATION](#)
- Page 30 : [Arts & Créations Corrèze](#)
- Page 31 : [Histoire et Patrimoine](#)
- Page 32 : [L'ASVC](#)
- Page 33 : [Les Bouleaux d'Argent](#)

Randonnées

- Pages 34 à 38 : [Descriptif des parcours](#)



Le Mot du Maire

Madame, Monsieur

Le 15 Mars dernier vous nous avez majoritairement fait confiance pour la 2^{ème} fois. Je tenais à vous remercier pour votre participation aux élections malgré les conditions sanitaires, pour la reconnaissance de l'action menée de 2014 à 2020 et de votre confiance pour notre projet 2020-2026 pour Corrèze. Je tenais également à saluer l'engagement des conseillers sortants, Monique DUMOND, Dominique RIQUET, Annie SOULARUE, Mathieu MARTINIE et Jean-Paul VIALANEIX, ils ont servi la commune de Corrèze avec conviction et sincérité. Une mention particulière à Dominique RIQUET pour son implication, sa gestion budgétaire, sa loyauté et à l'opposition pour sa participation constructive. Les élections ont dû faire face à une crise sanitaire inédite, la commune de Corrèze a mis tout en œuvre pour garantir une continuité de services publics et le maximum de sécurité. Par l'implication de tous, l'entraide des uns envers les autres, voisins amis, familles et les collectivités comme Tulle Agglo et le Département nous avons affronté les difficultés et répondu à nos obligations et bien plus encore par exemple : accueilli nos enfants à l'école, fourni des masques pour protéger nos aînés et les plus fragiles et soutenu nos entreprises.

Aujourd'hui la situation sanitaire est précaire, la crise économique et sociale s'annonce avec la fermeture de BORG WARNER et ses conséquences pour notre territoire. Dans ce contexte Corrèze doit s'adapter, s'organiser, et se projeter dans l'avenir en s'appuyant sur la concertation comme indiqué dans notre projet, en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent. Nous devons être actifs et faire d'une faiblesse une force, c'est dans ces moments-là qu'il nous faut innover, anticiper, faire preuve d'initiatives, d'ambitions pour préparer l'avenir de CORREZE. Tout cela va nous demander une réflexion, une adaptation permanente dans un contexte budgétaire plus qu'incertain.

Avec l'appui incontournable de nos partenaires que sont : L'Etat, la Région, le Département et Tulle Agglo, je m'engage avec mes Adjointes et l'ensemble du Conseil Municipal à trouver et à mettre en œuvre toutes les mesures possibles qui feront de notre commune un territoire attractif et innovant dans le respect de l'environnement et de notre patrimoine commun, CORREZE.

Pour conclure je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, profitez de tout dans le respect des autres et en appliquant scrupuleusement les gestes barrières

Jean-François LABBAT

Composition du Conseil Municipal

Jean-François Labbat

Maire

Jean FAURIE

1^{er} Adjoint

Nadia PESCHEL

4^{ème} Adjointe

Catherine MONS

2^{ème} Adjointe

Robert CHEZE

3^{ème} Adjoint

Conseillers Municipaux

Dominique ALVES

Marie BARBAZANGE

Catherine CHAZALNOEL

Dominique COMBES

Christine DUBECH

Nicole FAUGERAS-LECHAT

David GAUDEMER

Louis KALEMA

Sophie REJAUD

Anthony UBERTI

Les Commissions

Transition écologique et énergétique

Vice Président :
Anthony UBERTI

Jean FAURIE
David GAUDEMER
Dominique COMBES
Marie BARBAZANGE
Louis KALEMA

Les Finances

Vice Présidente :
Marie BARBAZANGE

Jean FAURIE
Catherine MONS
Dominique COMBES

Travaux publics, Urbanisme, voiries et environnement

Vice Président :
Jean FAURIE

Robert CHEZE
Dominique COMBES
Anthony UBERTI
Louis KALEMA

Vie Citoyenne

Vice Présidente :
Christine DUBECH

Nadia PESCHEL
Anthony UBERTI
Dominique ALVES
Nicole FAUGERAS
David GAUDEMER

Vie associative, Sport, Animation, jeunesse

Vice Présidente :
Christine DUBECH

Nadia PESCHEL
Louis KALEMA
Catherine CHAZALNOEL
Dominique ALVES
Robert CHEZE

Appel d'offres

Titulaires :

Jean FAURIE
Catherine MONS
Marie BARBAZANGE

Suppléants :

Robert CHEZE
Nicole FAUGERAS
Nadia PESCHEL

**Syndicat
Intercommunal
d'Electrification**

Titulaires

Jean FAURIE
Robert CHEZE

Suppléants

David GAUDEMER
Dominique COMBES

Bibliothèque

Titulaire

Christine DUBECH

Suppléante

Nicole FAUGERAS

**Conseil d'école
Conseil
d'administration
du collège**

Nadia PESCHEL
Sophie REJAUD

**Syndicat des Puy
des Fourches**

Titulaires

Jean-François LABBAT
Jean FAURIE

Suppléants

Catherine MONS
Nadia PESCHEL

Notre Village

Titulaire

Catherine MONS

Suppléante

Christine DUBECH

**Les
Délégations**

**Syndicat Mixte de
Millevaches (PNR)**

Marie BARBAZANGE

**Syndicat des Eaux
de la Montane**

Titulaires

Jean-François LABBAT
Jean FAURIE
Robert CHEZE

Suppléants

Catherine MONS
Nadia PESCHEL
Nicole FAUGERAS

**Correspondant
Défense**

Jean FAURIE

**CCAS
Centre Communal
d'action Sociale**

Vice-Présidente :

Catherine
CHAZALNOEL

Catherine MONS
Christine DUBECH
Nadia PESCHEL
Robert CHEZE
Françoise ALVAREZ
Violette GERMAIN
Michel MARTHON
Dominique RIQUET
Monique DUMOND

La Vie de Notre Commune

Les Travaux

Aménagement de l'ancienne usine GMC

L'aménagement des locaux du niveau N+1 (au-dessus du magasin Gamm vert) se poursuit par la société « Polygone ».

Les travaux ont pu reprendre après la période de confinement et la livraison des 6 logements T2 et 4 T3 est prévue à l'automne 2020.

Il en est de même pour la construction de l'ascenseur prévu pour desservir l'ensemble des logements existants ou en cours de travaux, cette opération étant à la charge de la Commune de Corrèze.

La consultation pour les travaux de l'aménagement du parking (prévu au niveau de l'accès à la Maison de Santé), a été réalisée au printemps et les entreprises retenues sont : pour le lot 1 VRD-DEVAUD TP (59 854 € HT), pour le lot 2 Maçonneries-MARTINIE BTP (28 848.87 € HT) et pour le lot 3 Serrurerie-CHEZE SAS ((19 716 € HT).

Les travaux ont démarré début juillet pour une durée de 4 mois.



Camping municipal

Afin d'améliorer l'accueil des nombreux touristes à venir, nous avons programmé la réfection des escaliers d'accès et la couverture des terrasses de nos trois Mobil-homes.

Ces travaux s'élevant à 4 082.12 € HT ont été confiés à l'entreprise Didier GRAILLE et doivent être achevés pour le début de la saison touristique.

Piscine municipale

Ces travaux démarrés à l'automne et dont l'achèvement était prévu début mai avec une ouverture au public début juillet ont été fortement perturbés, tout d'abord avec un arrêt complet de deux mois (période de confinement), puis par les conditions météorologiques pluvieuses du printemps.

Après avoir envisagé une ouverture début août, celle-ci a finalement dû être annulée pour cet été.

En ce début juillet les travaux sont bien avancés, notamment pour la Serrurerie, la Plâtrerie Peinture Faux-plafonds, l'Electricité, le Chauffage Plomberie sanitaire ainsi que le Traitement d'eau.

En revanche, concernant l'Etanchéité des plages à base de résine ainsi que la réfection du Carrelage du bassin, qui sont arrêtés à la moindre pluie, l'achèvement est prévu courant juillet. En suivant sont prévus le remplissage du bassin, ainsi que la mise en route des nouvelles installations avec la série de points de contrôle nécessaires.

Notre Piscine municipale devrait présenter un nouveau look pour la prochaine saison.



Voirie communale

Comme cela avait été indiqué aux propriétaires, la voirie du lotissement du Hameau des Rivières vient d'être réalisée en enrobé, reste à venir la réalisation des trottoirs programmée avec l'achèvement de la rue du 19 mars 1962.

De même vont être réalisés les travaux de revêtement de l'Impasse de la Chênaie qui n'ont pu se faire en 2019.

Les travaux d'entretien courant de la voirie Communale et notamment la réfection des chaussées dégradées et le dérasement des accotements afin de permettre l'écoulement des eaux pluviales sont également programmés : route du Peuch vers l'Hospital, routes de Bouysse vers Vitrac et Jeanjoux, route de Maleret vers la Soumaille, rue d'En Chastre...



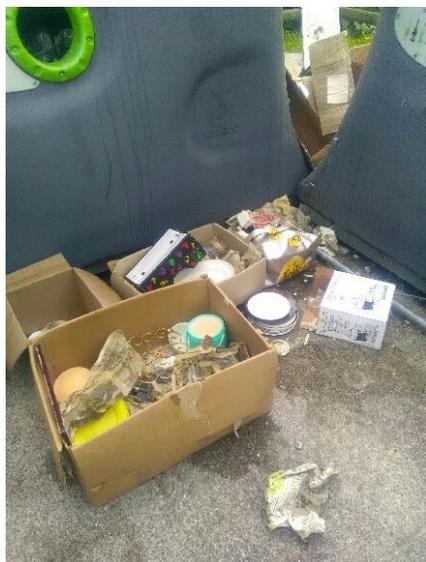
Mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

La dernière tranche de travaux de mise en accessibilité concernant le Presbytère et la Chapelle du Pont du Salut sont en cours et vont permettre une utilisation plus agréable de ces lieux ouverts au public. Ces aménagements sont prévus d'être achevés dans le courant de l'été.

Ils sont subventionnés par l'Etat (40%) et le Département de la Corrèze (25%).

Ne restera à réaliser que la mise en accessibilité de la Mairie qui sera programmée dans le cadre d'une réhabilitation plus lourde.

Incivilités



Nous avons constaté sur la Route du Pont Noir une décharge sauvage. Nous vous rappelons que ceci est **formellement** interdit et passible d'une amende.

D'autre part nous déplorons le manque de civilité au niveau des Points d'Apport Volontaire. Régulièrement des sacs et des objets devant être apportés à la déchetterie sont déposés à ces endroits. La municipalité en lien avec Tulle Agglo réfléchit à des mesures pour identifier les responsables de ces incivilités.

Horaires d'ouverture de la déchetterie : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



L'École

Bonjour à tous,

L'école de Corrèze accueille de nouveau tous les élèves inscrits depuis le lundi 22 juin. Les enseignants et les élèves ont ainsi retrouvé leur classe, avec quelques adaptations en lien avec l'application du protocole sanitaire.

Une très bonne nouvelle est presque passée inaperçue avec cette période mouvementée : l'école a obtenu le $\frac{1}{2}$ poste qui complètera celui attribué l'année dernière. Ainsi, l'école sera dotée de 6 classes + le dispositif de scolarisation de 2 ans (classe intercommunale).

La prochaine rentrée se prépare déjà ; si vous souhaitez inscrire votre enfant pour septembre 2020, vous pouvez le faire dès maintenant en prenant contact avec la mairie.

Une fois que votre dossier sera complet, l'école prendra contact avec vous afin de finaliser l'inscription.

Merci de transmettre ce message aux personnes de votre entourage susceptibles d'être intéressées.

Bel été à tous,

Mme Bergon, directrice de l'école de Corrèze

Renseignements utiles sur l'école de Corrèze

- *L'école de Corrèze comporte 6 classes, de la PS (Petite Section de maternelle) au CM2 (Cours Moyen 2^{ème} année). Elle accueille aussi un dispositif de scolarisation des enfants de 2 ans (TPS - Toute Petite Section)*

- *Les enseignantes :*
 - *Mme BERGON PRADOUX, la directrice*
 - *Mme POUGET*
 - *Mme FOUJANET*
 - *Mme RADZIMINSKI*
 - *Mme BIGEARGEAS*
 - *Mme MONTALI*
 - *Mme TAPISSIER*
 - *Mme VAREILLE, remplaçante rattachée à l'école*

- Un autre enseignant assure un jour par semaine la décharge de la directrice.
- Un autre enseignant assure les compléments des enseignantes à temps partiel

■ *Les horaires de l'école :*

<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
<i>8h30 - 11h30</i>	<i>8h30 - 11h30</i>	<i>8h30 - 11h30</i>	<i>8h30 - 11h30</i>
<i>13h30- 16h30</i>	<i>13h30-16h30</i>	<i>13h30- 16h30</i>	<i>13h30-16h30</i>

L'accueil se fait 10 minutes avant l'heure de rentrée de chaque demi-journée.

- *La cantine : un restaurant scolaire se situe dans les locaux du collège. Les élèves de l'école mangent à 11h30, avant ceux du collège. L'inscription se fait le jour même.*
- *La garderie : elle se situe au niveau du bâtiment de la maternelle. Elle accueille les élèves de 7h30 à 8h20 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'inscription se fait le jour même. De plus, un service de garderie est proposé le mercredi de 7h30 à 18h30.*
- *Un service de transport scolaire dépose les enfants le matin et les ramène le soir dès 16h30 (prendre contact avec la région de la Nouvelle Aquitaine).*

Les numéros utiles :

- *Ecole : 06-43-71-53-70*
- *Mairie : 05-55-21-25-21*

Il est indispensable de rencontrer la directrice pour toute inscription.

Pour information :

Tarif du repas de cantine : 2€60

Tarif du service de garderie :

- *En semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi) : forfait de 1,65€*
- *Le mercredi : 4,30 € la demi-journée
7,70 € la journée (repas non compté)*

Bienvenue à l'école de CORREZE

1. Pour l'inscription à l'école, vous devez fournir :

- Ⓢ La fiche d'inscription mairie
- Ⓢ La fiche de renseignements
- Ⓢ La fiche d'urgence
- Ⓢ Une photocopie du livret de famille (pages concernées : les parents et les enfants)
- Ⓢ Une photocopie du carnet de santé de l'enfant (les pages de vaccination)
- Ⓢ Si votre enfant a été scolarisé dans une autre école : un certificat de radiation.
- Ⓢ Si les parents sont séparés : une photocopie de l'extrait de jugement fixant la garde de l'enfant.
- Ⓢ Une attestation d'assurance responsabilité civile + individuelle accident (à fournir au moment de la rentrée)

2. Les « fournitures »

- Ⓢ Si votre enfant rentre à l'école maternelle, vous devez fournir :
 - Un cartable
 - Une poche plastique contenant un change complet noté à son nom.
 - Les doudous et les sucettes sont bien sûr autorisés.Une petite liste vous sera transmise en fin d'année. Elle sera affichée au panneau d'affichage extérieur à l'école.
- Ⓢ Si votre enfant rentre à l'école élémentaire, vous devez fournir un cartable. Le matériel scolaire (cahiers, livres...) est fourni par l'école ; une petite liste de fournitures scolaire reste à la charge des familles, elle est donnée en fin d'année scolaire et affichée au panneau d'affichage à l'extérieur de l'école.

3. L'entrée et la sortie des élèves :

Les élèves de maternelle doivent être amenés dans les salles de classe et récupérés dans les salles de classe.

Les élèves de l'élémentaire entrent et sortent au niveau de la porte d'accès au préau de l'école.

Les élèves ne sont remis qu'aux parents ou aux personnes autorisées à venir les chercher.

Pendant la journée de classe, l'école est fermée. Si vous devez venir chercher votre enfant, vous devez sonner à l'entrée de la maternelle ou au préau de l'élémentaire.

4. Une réunion d'information a lieu dans les 15 jours suivant la rentrée ; votre participation est fortement conseillée.

Ecole de CORREZE
Le Bourg 19800 Corrèze
Tél : 06/43/71/53/70
Mail : ce.0190562h@ac-limoges.fr

Année
scolaire
2020/2021

Temps scolaire

Education Nationale

Inspecteur de l'Education Nationale : M. BELY

Médecin scolaire : Mme BLAVIGNAC

Psychologue scolaire : Mme VILA

Directrice de l'école : Mme BERGON

Les enseignantes de l'école :

Classe de TPS : Mme TAPISSIER
ATSEM : Mme MARCEAU

Classe de PS / MS : Mme POUGET
ATSEM : Mme FOREST

Classe de MS / GS : Mme FOUJANET
ATSEM : Mme DUMOND

Classe de CP / CE1 : Mme RADZIMINSKI

Classe de CE1 / CE2 : Mme BIGEARGEAS

Classe de CE2 / CM1 : Mme BERGON

Classe de CM2 : Mme MONTALI

Horaires de classe :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

De 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

L'accueil se fait 10 minutes avant le début de chaque demi-journée.

APC (activités pédagogiques complémentaires) : avec les maîtresses :

Les mardis et jeudis de 12h50 à 13h20

Temps périscolaire

Mairie de CORREZE

1, place de la Mairie 19800 CORREZE

Tél : 05/55/21/25/21

Mail : mairie.correze@wanadoo.fr

Maire : M. LABBAT

Adjoint chargé des affaires scolaires : Mme PESCHEL

Restauration scolaire : dans le self du collège

Service maternelle : Mme MARCEAU, Mme FOREST, Mme DUMOND

Service élémentaire : Mme VAREILLE, Mme DENYS, Mme HAMILTON

Garderie : Mme VAREILLE

Horaires cantine :

Maternelle : de 11h30 à 12h

Elémentaire : de 11h30 à 12h

Horaires garderie : de 7h30 à 8h20 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

De 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis

De 7h30 à 18h30 les mercredis

Centre Communal d'Action Sociale



Le nouveau bureau du CCAS est composé de :

5 membres issus du Conseil Municipal

- ✚ Catherine Chazalnoël
- ✚ Robert Chèze
- ✚ Catherine Mons
- ✚ Nadia Peschel
- ✚ Christine Dubech

5 membres extérieurs

- ✚ Monique Dumond
- ✚ Françoise Alvarez
- ✚ Violette Germain
- ✚ Michel Marthon
- ✚ Dominique Riquet

Le CCAS a pour mission d'apporter une aide aux personnes rencontrant des difficultés momentanées et un soutien lors d'épisodes caniculaires ou d'événements sanitaires tels que celui que nous traversons actuellement.

Face à cette situation exceptionnelle nous ne serons pas en mesure d'organiser le repas de fin d'année ainsi que la distribution de colis.

Par ailleurs les membres du nouveau bureau ont décidé de repousser l'âge permettant de participer au repas des Aînés à **70 ans contre 65 ans actuellement.**

Nous vous souhaitons un bon été en prenant bien soin de vous.

Tulle Agglo

Trop de lingettes et autres déchets finissent leur vie dans les toilettes. Ce geste paraît anodin et a pourtant de lourdes conséquences. Petit rappel des bons gestes à adopter en matière de déchets et d'assainissement. Avec le COVID-19, le service assainissement de Tulle agglo note ces dernières semaines des pratiques qui mettent à mal les installations : une utilisation accrue et conséquente des lingettes désinfectantes



« Malheureusement beaucoup finissent leur vie dans le réseau d'assainissement, détaille Stéphane Vedrenne, chef d'exploitation. Elles obstruent les grilles des stations, bouchent les canalisations et endommagent le réseau d'assainissement et les installations sanitaires des particuliers. »

Et gare à la mention « biodégradable » qui est trompeuse. Même dans ce cas-là, elles ont des effets néfastes sur nos installations.

Les lingettes se jettent à la poubelle et en cette période d'épidémie, la prudence est de mise : les sacs les contenant doivent être fermés hermétiquement afin d'éviter tous risques de contagion.

Bien souvent, nous pensons bien faire en jetant certains de nos déchets dans nos toilettes ou nos éviers. Mais en réalité ce petit geste anodin a de lourdes conséquences financières et environnementales : détérioration de la qualité de nos eaux, pollution des sols, impact sur la faune et la flore, obstruction et mise à mal des installations et des stations de traitement des eaux...

Alors au quotidien adoptons les bons gestes :

Lingettes, protections hygiéniques, cheveux, cotons tiges, cotons... → à la poubelle
Solvants, polluants liquide, huile de friteuse... → en déchetterie
Médicaments → à la pharmacie

Communauté d'agglomération Tulle agglo

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Révision du zonage d'assainissement de la Commune de CORREZE

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Président de Tulle agglo en date du 17 juillet 2020, la révision du zonage d'assainissement de la commune de Corrèze sera soumise à l'enquête publique **du Lundi 17 août 2020 au Vendredi 18 septembre 2020 à 17 h**, date et heure de clôture de l'enquête.

Monsieur André CHOURY assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé :

- un dossier d'enquête sera déposé à la Mairie de Corrèze, aux heures d'ouverture de la mairie (Mardi Mercredi Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h et Lundi Jeudi : 8h30 - 12h), afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Corrèze – A l'attention de Monsieur André CHOURY, Commissaire enquêteur - Place de la Mairie 19800 CORREZE ou les adresser par courriel sur la boîte email suivante : assainissement.tulleagglo@tulleagglo.fr en précisant dans l'objet « zonage assainissement commune de Corrèze ». Ces courriers seront annexés au registre d'enquête ;
- une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la **Salle du Centre culturel le Bourg 19800 CORREZE**, les jours et heures suivants, afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public :
 - **Lundi 17 août 2020 de 10h à 12h**
 - **Jeudi 3 septembre 2020 de 9h à 11 h**
 - **Vendredi 18 septembre 2020 de 15h à 17h.**

Toutes informations complémentaires sur le projet de zonage d'assainissement peuvent être demandées au service assainissement de Tulle agglo.

Informations Diverses



A LOUER à Corrèze
A PARTIR D'OCTOBRE 2020

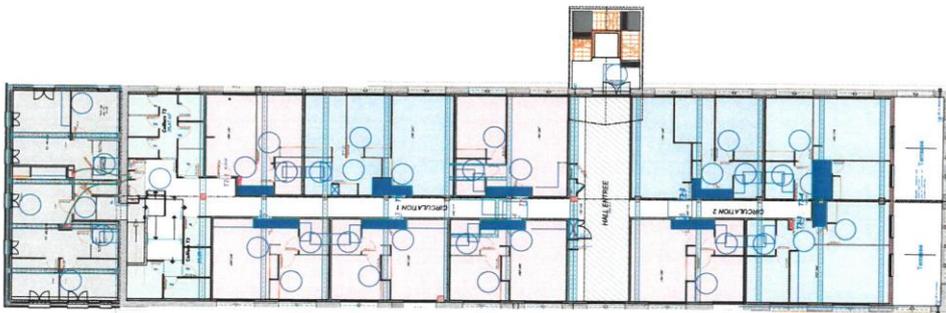
10 appartements T2 & T3



A partir de 350€/mois*



 **CELLIER**  **PARKING**  **ASCENSEUR**  **ENTRÉE SÉCURISÉE**



1, Place de la mairie
19 800 Corrèze
05 55 21 25 21
mairie.correze@wanadoo.fr

66, Avenue Abbé Alvitre - BRIVE

05 55 86 25 69

  www.polygone-sa.fr



Mon exploitation agricole



Les agriculteurs sont particulièrement exposés aux actes de délinquance suivants :

- vols divers sur exploitation (outillage, électroportatifs..) ;
- vols de métaux ;
- vols de carburants (sur engin ou dans les cuves) ;
- vols de véhicules ou accessoires comme les consoles GPS ;
- vols d'animaux.

La difficulté de mise en sûreté réside dans le fait de protéger des installations situées sur de vastes territoires et dispersées géographiquement.

Les bons comportements

- **Contactez la gendarmerie en composant le 17** pour signaler toute personne ou véhicule suspect à proximité de vos animaux ou installations ;
- Verrouillez bien vos portes et fenêtres en votre absence (de nombreux vols ont lieu dans des locaux ouverts ou non verrouillés) ;
- Ne laissez pas vos matériels électro-portatifs dans des locaux ouverts ;
- Des blocs volumineux, type sacs de sable peuvent réduire les accès en véhicule non désirés.

Pour lutter contre les vols de véhicules ou engins : ne laissez pas les clés sur le contact ou cachées dans le véhicule, stationnez au fond du hangar tout en conservant une manœuvrabilité en cas d'incendie et attelez vos engins. Vous pouvez aussi bloquer la direction à l'aide d'antivol mécanique et mettre en place un émetteur GPS. A l'achat, privilégiez les véhicules avec antidémarrage électronique.

Pour lutter contre les vols d'animaux : contrôlez régulièrement les prés et barrières, variez les horaires de passage dans vos pâtures surtout aux périodes sensibles et signalez tout comportement suspect.



Plusieurs moyens de protections peuvent être mis en œuvre :

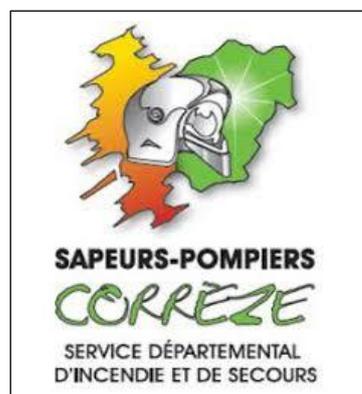
- Une protection électronique : alarme avec détecteurs de présence par exemple ;
- Installation de pièges photographiques : photographie à la détection de mouvement avec envoi immédiat sur smartphone ;
- Vidéoprotection couplée avec un dispositif d'éclairage.

La mise en sûreté de son exploitation agricole est complexe : **les référents et correspondants sûreté sont là pour vous aider.**



En France, quelques 195,000 hommes et femmes vivent un engagement au quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études, Les Sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France, Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots,

Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?



Personne à contacter :

Chef de centre du CIS Corrèze : Lt Cyrille Forest : 06.32.05.24.92

Mail : cforest@sdis19.fr

Hommages

Hommage à notre centenaire,

Le 9 juin 2020 nous avons fêté les 100 ans de Madame Thérèse GOUNEL dite Mimi. Née au Peuch dans une famille d'agriculteurs elle épousera le 25 juillet 1942, Monsieur Roger GOUNEL, ébéniste. Toujours très coquette elle exercera le métier de couturière et formera plusieurs apprenties.

Veuve à l'âge 52 ans elle ira travailler à la Maison de Retraite jusqu'à sa cessation d'activité.

Toujours dynamique, gaie et élégante Mimi réside depuis quelque temps à L'EHPAD de Corrèze où le Maire est venu lui souhaiter son anniversaire dans des conditions sanitaires qui n'ont pas vraiment permis de faire la fête. Il lui a remis la Médaille de la Ville ainsi qu'un bouquet de fleurs.

Nous lui souhaitons tous un très heureux anniversaire.





Georges GORSE nous a quittés. Né le 24 avril 1937 à Tulle, marié à Annie PLAS, ils ont eu un fils Laurent.

Il a mené une partie de sa vie professionnelle dans la Police en Région Parisienne mais il a toujours conservé une attache profonde avec la commune de Corrèze.

Pour finir sa carrière, revenu à Cayre, il a été muté à Brive puis à Tulle où il a exercé jusqu'à sa retraite en 1989. Son épouse a dans le même temps été affectée à l'école de Corrèze.

En 2001, il s'est engagé aux côtés de Jean TOURNEIX comme 1^{er} adjoint et a participé activement à la vie de notre commune.

En 1988, il fut en tant que dirigeant à l'origine de la fusion des clubs de foot de Corrèze et Vitrac avant d'en devenir le Président. Il fut aussi à l'origine de la montée du club en promotion d'honneur et de sa participation à une finale de la Coupe de la Corrèze.

En 1991, il a également, avec l'aide de Bernadette CHIRAC, fait venir à CORREZE l'équipe du Variétés Club de France, avec la présence de vedettes internationales comme Michel PLATINI

Georges GORSE a été un président passionné qui a marqué l'histoire de l'ASVC.

Avec Alain SEGUREL en 2003 ils ont créé l'Association Corrèze Cecifoot et organisé la 1ère coupe d'Europe de football pour aveugles à Corrèze, avec la participation de Mme Bernadette CHIRAC et de Jean-François LAMOUR, Ministre des Sports. Ensuite, dans le cadre de l'association Monédières Handicap, ils ont œuvré pendant plusieurs années à l'organisation et au bon déroulement du Critérium international de Cyclisme Handisport sur les routes du canton de Corrèze.

A l'occasion de l'épreuve de 2012, (devenue le Critérium international de Paracyclisme), Georges GORSE recevra la Médaille de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Très attaché à Corrèze, il laissera un grand vide, la Municipalité et l'ASVC lui rendront un hommage prochainement.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Etat Civil

Etat civil... De Novembre 2019 à Juillet 2020

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Lily-Marie, de Fabien DULAURENT et de Marilyne MERPILLAT, le 16 Novembre 2019

Mia, de Sébastien LABBAT et de Laura GRENON, le 7 juin 2020

Expriment tous leurs vœux de bonheur à :

Le 21 décembre 2019 : Maxime FRANCOIS et Laura FERRIERE

Le 11 juillet 2020 : Jean Marc SALAGNAC et Chrystelle DENYS

Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

**Nous adressons à toute la famille nos excuses pour l'oubli de l'annonce du décès de
Monsieur Raymond DEVEIX, le 3 juillet 2019**

Jean BARBAZANGE, le 2 novembre 2019

Jean Pierre FERRE, le 3 décembre 2019

Patrick MAS, le 7 décembre 2019

Lucie ESTRADE, le 21 décembre 2019

Daniel BESSEAU, le 31 décembre 2019

Marcel LABONNE, le 14 janvier 2020

Pierre QUEYRIE, le 4 février 2020

Nicolle BAUDEL, le 13 février 2020

Georges COURSAC, le 19 février 2020

Pierre PETETIN, le 29 février 2020

Georges GORSE, le 16 avril 2020

Amélie, Germaine MONEDIERE épouse VERGNE, le 19 Mai 2020

Marie BACHELLERIE épouse CHAUMEIL, le 30 Mai 2020

Josette IMBERT épouse BAILLE, le 1 Juin 2020

Brigitte CHEZALVIEL épouse PRADIN, le 9 juin 2020

Henriette GRANDE épouse LEYRAT, le 16 juillet 2020

Manifestations

Le 5 août : Marathon photos organisé par Arts&Créations Corrèze.

Du 7 au 16 août : Exposition de peintures, sculptures et photos, à la Chapelle des Pénitents organisée par Arts&créations Corrèze.

Le 8 août : Vide grenier organisé par Corrèze Animation

Le 10 août : marché de pays animé par Mathieu MARTINIE

Le 14 août : foire aux bijoux et à l'artisanat organisée par Club Sport et Culture

Le 27 août : Collecte de sang à la salle polyvalente

Informations de dernière minute

OUVERTURE ECOLE PAR MOI-MÊME A CORREZE

INSCRIPTIONS EN COURS:
parmoimeme19@gmail.com



ENVIRONNEMENT MONTESSORI,
PEDAGOGIES ACTIVES
BIENVEILLANCE
RESPECT DU RYTHME DE
L'ENFANT

Pourquoi et comment lutter contre le moustique tigre ?

Le moustique tigre, espèce particulièrement agressive envers l'homme pendant la journée et potentiellement vectrice de maladies, réapparaît dans nos jardins et sur nos balcons. Pour limiter au maximum les risques d'infection et les nuisances occasionnées par ce moustique, il est essentiel de **lutter contre sa prolifération**. Dans ce cadre, la mobilisation de tous est primordiale. **Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, peut participer à cette lutte.**

Un moustique agressif qui se reproduit dans nos villes dans le moindre contenant d'eau stagnante

Le moustique tigre, également appelé *Aedes albopictus*, est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !

Ce moustique a une durée de vie moyenne d'environ 1 mois, et les femelles peuvent pondre environ 200 œufs tous les 12 jours !

La femelle pond dans de très petites quantités d'eau principalement dans nos jardins : l'équivalent d'un bouchon renversé lui suffit !



Comment lutter ? En supprimant ou vidant tous les endroits et objets pouvant retenir l'eau de pluie pour empêcher le moustique tigre de pondre et de proliférer !

- **Contrôlez les récupérateurs d'eau de pluie** : la saison dernière, en Gironde, plus de 50 % des gîtes larvaires découverts logeaient dans un récupérateur d'eau.
A savoir : même dans un récupérateur d'eau de pluie fermé d'un couvercle, le moustique peut entrer et ressortir par la gouttière ! Les solutions : tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau, vérifier et supprimer toutes les semaines les larves installées ou vider l'eau.
- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur** : coupelles des pots de fleurs, bâches, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants... Pensez aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques.
Une astuce : mettez du sable dans les soucoupes de pots de fleurs !
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et notamment les regards où de l'eau peut stagner ;**
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins...) avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Fausse bonne idée n°1 !

« J'ai, dans mon jardin des buissons infestés de moustiques, je suis sûr qu'il y a plein de larves, je ferais mieux de les couper !... »

FAUX !! Les buissons ne sont que des « zones de repos » des moustiques tigres. Comme nous, ils apprécient leur fraîcheur. **Les couper ne ferait pas disparaître le moustique qui continuera à se reproduire** dans le moindre petit contenant d'eau stagnante. **Pour faire la chasse aux moustiques tigres, une seule solution : découvrir les endroits où il pond ses larves et les supprimer.**

Fausse bonne idée n°2 !

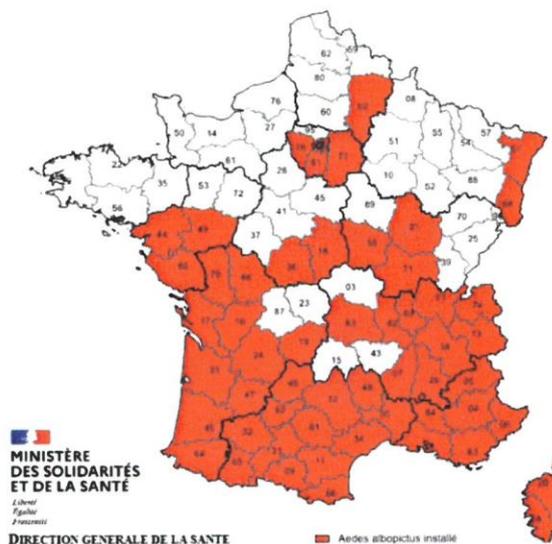
« On n'en peut plus de tous ces moustiques, une bonne opération de démoustication réglerait notre problème ! »

FAUX !! Une opération de démoustication tuerait les moustiques qui volent à un instant T, mais le répit ne sera que de quelques jours : **de nouveaux moustiques naîtront des larves, à l'abri dans leurs réserves d'eaux stagnantes**. Le problème ne peut se régler qu'à la source : supprimer ou vider régulièrement les potentiels lieux de ponte des moustiques !

Les opérations de démoustication ne sont engagées que lorsqu'il existe un risque sanitaire de contamination : si une personne revient en métropole avec un virus transmissible par le moustique tigre (Dengue, Chikungunia, ou Zika), sa zone d'habitation sera traitée pour éviter que le virus soit transmis.

Le moustique tigre en Nouvelle Aquitaine

Carte des départements où l'installation d'*Aedes albopictus* est connue au 1er janvier 2020



Dans les départements en blanc (23 et -87), le moustique tigre n'est pas encore implanté, participez à sa surveillance !

- ▶ Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, signalez sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr

Dans les départements en rouge (16, 17, 19, 24, 33, 40, 47, 64, 79, 86), le moustique tigre est implanté. Le seul moyen de lutte efficace est la suppression des eaux stagnantes dans lesquelles naissent les moustiques (coupelles de pots de fleur, objets laissés dans le jardin, bassins d'eau stagnante...).

- ▶ Coupez l'eau aux moustiques et passez le message autour de vous !

Au-delà d'une nuisance, un risque de santé publique...

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !



Le moustique tigre n'est pas en lui-même, porteur du virus de la dengue, du chikungunya ou du Zika, mais il en est un vecteur potentiel : **Il présente un risque pour la population s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée**, revenant d'un pays ou d'une zone où sévissent ces maladies.

C'est pourquoi les autorités de santé restent très vigilantes à tout cas de dengue, chikungunya, ou Zika importé en métropole. L'épidémie de

dengue qui sévit actuellement en Outre-mer augmente le risque d'importation de ces maladies en métropole.

Comment lutter ? En évitant les piqûres de moustique lors de son voyage.

Les voyageurs se rendant dans des zones où sévissent ces maladies (essentiellement les pays de la zone intertropicale) doivent être particulièrement vigilants à **se protéger des piqûres de moustique pendant leur séjour** pour éviter, d'une part la maladie, mais également de rentrer sur le territoire avec le virus. **En cas d'apparition de symptômes** (fièvre d'apparition brutale, douleurs, éruption cutanée) **dans les 15 jours qui suivent leur retour, il est important que les voyageurs consultent leur médecin traitant le plus rapidement possible.**

Si, en métropole, un « cas importé » (personne revenant avec le virus) est identifié, le médecin alerte l'Agence régionale de santé qui déclenche des mesures de protection des personnes dans le but d'éviter l'apparition de « cas autochtones » (personne malade n'ayant pas voyagé dans la zone inter tropicale contaminée par la piqure d'un moustique vecteur) et d'une épidémie.

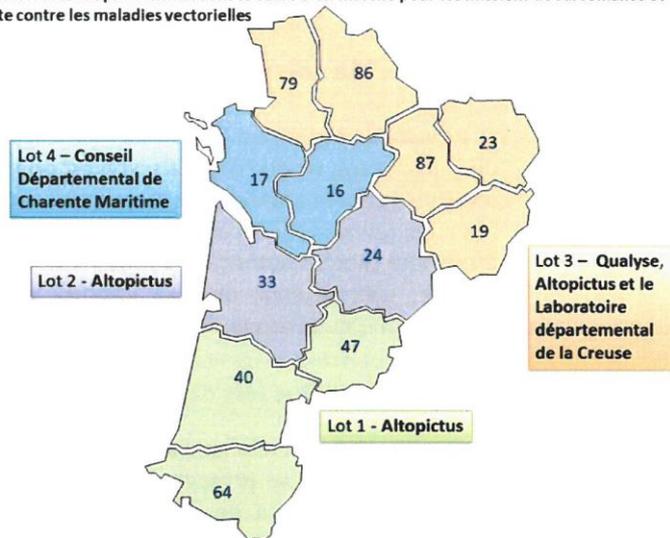
Jusqu'à présent, aucun cas autochtone n'a été signalé en Nouvelle-Aquitaine.

Une surveillance renforcée

Les ARS surveillent, avec Santé Publique France, les cas humains de dengue, chikungunya et Zika (via le système de déclaration obligatoire). Elles ont depuis le 1er janvier 2020 la responsabilité d'assurer la surveillance du moustique tigre et les démoustications autour des cas humains si nécessaire.

L'objectif est de limiter la propagation de ces maladies vectorielles à risque épidémique. Dans ce cadre, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a missionné des opérateurs (Altopictus, Qualyse et le Département de la Charente-Maritime – cf carte au verso) qui déploient chaque année un réseau de pièges pondoires permettant la détection du moustique *Aedes albopictus*. Ce programme de surveillance est mis en œuvre pendant la saison active du moustique, de mai à novembre.

Opérateurs retenus par l'ARS NA dans le cadre d'un marché pour les missions de surveillance et de lutte contre les maladies vectorielles



Le rôle à jouer des collectivités dans la lutte contre le moustique tigre

Comme l'ARS, les collectivités peuvent agir au travers d'opérations d'information/sensibilisation et pour promouvoir la vigilance citoyenne (sur www.signalement-moustique.fr). Elles peuvent mettre en place un programme de contrôle et de lutte contre la prolifération des moustiques dans les lieux du domaine public dont elles ont la gestion et veiller à ce que les mesures de prévention soient appliquées localement.

A télécharger : un guide à l'attention des collectivités souhaitant mettre en œuvre une lutte contre les moustiques urbains est disponible [sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine](http://www.ars-nouvelle-aquitaine.fr)

Plus d'info...

Retrouvez plus d'informations sur les moustiques tigre (grand public, collectivités, professionnels de santé, voyageurs...) et des **supports d'information à télécharger et partager** sur www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Ils se mobilisent contre le moustique tigre ! Retrouvez de nombreuses initiatives locales : www.nouvelle-aquitaine.prse.fr/moustique-tigre-r66.html



Découvrez également le **kit pédagogique gratuit** à destination des enfants du cycle 3 (CM1-CM2). Présentation, commande et renseignements sur www.lemoustiquetigre.fr

La Vie de Nos Associations



Association Danse & Gym Corrèze

En ces temps difficiles, le bureau se joint à moi pour vous témoigner notre soutien, à vous et à vos proches. J'adresse une pensée à chacun et chacune d'entre vous, qui êtes touchés de près ou de loin par ce virus, sans oublier les personnes qui se mobilisent, malgré les risques, pour assurer des soins ou des services.

Afin de garantir la santé de nos (29) adhérents et (3) professeurs de danses et de gymnastique, tous nos cours ont été annulés depuis le 13 Mars 2020. Nous avons également annulé notre Bal Country prévu le 4 Avril et ne pourrons organiser notre Soirée Années 80 qui devait avoir lieu début Juin.

Nous espérons vous retrouver et voir s'agrandir notre association à la rentrée prochaine....

C'est grâce à l'implication de tous et en étant solidaires les uns des autres que nous sortirons de cette crise.

Merci

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Le Président de l'Association,
Christophe PORCHER

CORREZE ANIMATION

Comme tous les Corrèzois nous vivons une période difficile. L'organisation des différentes festivités doit tenir compte des nouvelles règles de vie en commun.

C'est pour vivre en la circonstance « un peu mieux ensemble », que Corrèze Animation a organisé l'opération « Ouvrez vos fenêtres ». Moments musicaux, symboliquement au cœur de la commune, devant la Mairie. Merci à nos musiciens Sabine, Solène, Marc, Christian, Mathieu d'avoir donné de leur temps et mis en place une installation sonore de qualité.

Sachez que pour cette modeste et sincère action, sans l'aide de Monsieur le Maire, Jean-François Labbat, nous n'aurions pas obtenu les autorisations nécessaires pour cette organisation, en ce lieu unique.

Pour la suite, selon l'évolution de la pandémie et des règles de sécurité, nous avons la volonté d'organiser sur la place de la Mairie :

- Le samedi 8 août - notre vide grenier traditionnel
- Le dimanche 11 octobre - la 22^{ème} Fête des Champignons.

Bonne santé à tous,

Passez un bel été.

Le conseil d'administration





Arts & Créations Corrèze

Notre association présente ses projets pour le mois d'août prochain, en espérant qu'ils pourront bénéficier d'une évolution favorable de la situation actuelle. Notre souhait le plus cher est de vous retrouver bientôt en bonne forme et pleins d'allant.

Le 5 août 2020 : 4^{ème} marathon-photo de Corrèze

Comme les autres années, le rendez-vous est fixé à 9h à la salle polyvalente, place de la mairie. Il s'agit, rappelons-le, de se balader dans la ville, seul(e) ou en équipe de 2, en faisant des photos pour illustrer 2 thèmes donnés par le jury (un pour le matin, un pour l'après-midi).

Les enfants mineurs peuvent participer avec l'accord de leurs parents.

Il faut être équipé soit d'un appareil photo numérique soit d'un Smartphone muni d'un cordon USB pour télécharger les photos.

- On s'inscrit à l'avance pour la journée entière en se connectant à notre site* ou bien en retirant le bulletin d'inscription à la mairie (aux heures d'ouverture)
- On peut s'inscrire également sur place, le jour du marathon-photo.
- L'inscription fixée à 5€/personne (1€ pour un mineur) est valable pour la journée. Elle est versée le matin du 5 août, avant le lancement du 1^{er} thème.
- Des cadeaux récompenseront les 3 premières équipes de chaque thème, comme l'an passé.

Le verre de l'amitié offert par la mairie clôturera cette journée vers 18h30.

*Bulletin d'inscription et règlement du marathon-photo sont sur le site

artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze

Du 7 au 16 août 2020 : Exposition de peintures, sculptures et photos, à la Chapelle des Pénitents.

L'exposition sera ouverte tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

Cette année, outre les œuvres des exposants habituels, vous pourrez voir celles de Nicole Galatry aquarelliste.

Le vernissage aura lieu le samedi 8 Août à partir de 18h30 au cours duquel un hommage sera rendu à Mme Geneviève Marchi, figure bien connue des Corrèziens en présence de ses enfants.

Ce sera l'occasion pour eux de présenter les œuvres de leur mère et d'évoquer quelques souvenirs.

Nous remercions tout particulièrement sa fille Frédérique pour l'aide qu'elle nous a apportée pour réaliser cet hommage.

Par ailleurs, l'assemblée générale des adhérents de l'association se déroulera le jeudi 13 août à 19h à la chapelle des Pénitents.



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE CORREZE ET SES ENVIRONS

Après presque 3 mois d'inactivité forcée, notre association reprend son travail dans des conditions inédites.

Le 14 mars, quand le confinement dû à la pandémie de Covid19 a débuté en France, la préparation des 2 expositions prévues pour l'année 2020 était déjà très avancée. A l'édition estivale traditionnelle, consacrée cette fois aux cartes postales anciennes représentant les villages de l'ex canton de Corrèze, s'en ajoutait une autre, liée au passage du Tour de France sur notre territoire, le 9 juillet.

La situation, ô combien nouvelle, a laissé tout le monde dans l'expectative. Il était devenu impossible de se réunir et de prévoir quelque manifestation publique que ce soit. L'association, comme beaucoup d'autres, s'est mise en attente, jusqu'au moment où l'information concernant le report du Tour de France en septembre a été connue. Nous avons pu alors, en utilisant le télétravail, mettre la dernière main à l'exposition Patrimoine et Vélo, initialement prévue du 6 au 10 juillet à Saint-Augustin et qui se tiendra finalement du 5 au 10 septembre.

Quant à celle qui présentera des cartes postales anciennes de nos villages, elle devait tourner sur les communes du secteur et être visible à Corrèze du 3 au 18 août, dans la salle de l'Espace Culturel. A quelques détails près, le travail est achevé mais nous attendons des précisions concernant les modalités d'accueil du public dans des manifestations culturelles. Il est probable qu'il sera demandé aux organisateurs, et aux visiteurs bien évidemment, d'observer certaines règles sanitaires élémentaires auxquelles nous sommes désormais habitués. Ces mesures ne devraient pas nuire au plaisir de la visite et nous comptons sur la fidélité de notre public.

Les visites de la cité médiévale prévues pour des groupes au cours de ce printemps ont été annulées ou reportées à l'année prochaine.

Visites commentées de la Cité médiévale avec visite de l'église, les jeudis 6, 13 et 20 août à 20 heures, réservations bureau office de tourisme de Corrèze. Maximum 15 /20 personnes avec masque

En attendant, nous reprenons le cours de nos réunions, dans une salle plus grande, grâce à la compréhension de la municipalité, afin de respecter la distanciation physique.



L'A.S.V.C.



Une saison perturbée et triste pour l'A.S. Vitrac-Corrèze

La saison 2019/2020 du club restera gravée dans toutes les mémoires pour de biens tristes raisons. Déjà l'épidémie de Coronavirus COVID 19 a prématurément mis fin à toutes les compétitions bien avant les dernières échéances prévues début mai. Il était aussi prévu pour l'école de foot un déplacement pour assister à la rencontre Toulouse-Nantes avec l'entrée sur la pelouse en compagnie des joueurs professionnels. Le club avait également programmé, à la salle des fêtes de Corrèze, un repas dansant. Ces événements annulés ne sont pas très importants, le foot étant bien secondaire comparé à cette dramatique crise sanitaire, nos joueurs auront l'occasion d'écrire de nouvelles aventures.

De nouvelles pages dans l'histoire du club que deux anciens dirigeants ne pourront pas connaître, deux passionnés qui ont donné beaucoup pour nos couleurs. Ils ont tous deux été artisans de ces glorieuses années qui ont conduit l'A.S.V.C de la première division de district à la régionale 2 et aussi à la seule finale de la coupe de la Corrèze disputée par notre club.

Daniel Besseau a longtemps été un dirigeant assidu, dévoué pour tracer le terrain, fidèle pour accompagner les équipes, disponible pour faire juge de touche... Toujours avec la discrétion et l'humilité qui le caractérisaient.

George Gorse était un président rigoureux, dynamique mais aussi un président audacieux. Si sous sa présidence le club a donc connu de remarquables résultats sportifs, il a aussi sous son impulsion réalisé la performance de créer des événements grandioses : Match de Gala contre le Variétés Club de France devant 2500 personnes, Spectacle Motorisé de la Police de Paris, Gala Dansant avec Jo Sony... Et des voyages inoubliables à Paris avec pour certains le souvenir d'un week-end riche en émotion, avec un Diner/Spectacle dans un célèbre cabaret, la visite du Centre National du Football de Clairefontaine, du Palais Omnisport de Bercy et pour d'autres la participation à l'émission Téléfoot. Daniel, Georges le club n'oubliera jamais votre dévouement et aura toujours une pensée pour vous.

L'A.S. Vitrac-Corrèze remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont réservé le meilleur accueil à nos licenciés lors du passage des calendriers.

Le club remercie également Yannick Vitrat, Clément Goudeneche et Rose Porcher pour avoir offert à l'école de foot de superbes équipements : shorts, chaussettes, maillots, coupe-vent, sacs de sport.



Mr Gorse, ancien président de l'A.S. VITRAC-CORREZE →

← Mr Besseau, drapeau en main, prêt pour officier à la touche.



Les Bouleaux d'Argent



La Présidente et tous les membres du club

Notre premier semestre 2020 n'a pas été très riche en activités, seulement un après-midi théâtre de rire et de bonne humeur avec les Songes Malices en février.

Notre spectacle à l'Ange Bleu à Bordeaux et notre sortie restaurant à Chauzeix annulés.

Notre séjour de 5 jours en Normandie malheureusement annulé pour 2020, suite aux événements actuels, mais reporté en 2021 du 20 au 24 mai.

Nous avons dû renoncer à nos marches du lundi et à nos journées détente du mercredi et jeudi au club.

Nous espérons et souhaitons des jours meilleurs pour enfin retrouver toutes nos activités et aussi le plaisir de se revoir.

Nous vous souhaitons un excellent été.

Monique Dumond

Randonnées

ENTRE CORREZE ET MENAUDE

Départ : place de la Mairie
15 km – 3h30
Balisage jaune
VTT, cheval
Moyen
Dénivelé : 248 m



Leaflet | © OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA

Ce parcours vallonné permet de goûter le calme des sous-bois de la forêt limousine et la quiétude des hameaux isolés : le Bessou, le Deveix (panorama sur la vallée de la Corrèze et la centrale hydroélectrique de Bar), l'Hospital, décor minéral dans un écrin de verdure.

Descriptif du parcours

-  A gauche de la Mairie, monter en direction de l'hôtel Mercure, suivre la rue Saint-Martial jusqu'à la rue des ESCURES, tourner à droite et au carrefour 50 mètres après, poursuivre à gauche sur 100m.
-  Emprunter sur la gauche un bon chemin, poursuivre en laissant 2 chemins sur la gauche et au croisement d'une piste continuer sur la gauche (descente) puis une deuxième fois à gauche (chemin plat) pour arriver au hameau du Bessou (maisons paysannes anciennes, fontaines).

- 2 Dans le hameau passer entre les maisons puis poursuivre par un chemin creux qui descend en lacets et suivre à gauche au niveau de la Croix de la Vue jusqu'au débouché sur la route D 23. Suivre celle-ci à droite et la suivre sur 400 m (ligne droite), pour emprunter, un chemin à gauche (le second après l'indication du hameau de Lafon) en surplomb de la route pour arriver sur la même route au hameau du Deveix.
- 3 Traverser la route, en face, emprunter la petite route ombragée descendante jusqu'au lieu de franchissement du ruisseau; 100 m après, à gauche, avant le début de la côte, s'engager sur le chemin suivant un vallon puis montant (assez difficile) jusqu'au hameau de l'Hospital. Traverser le hameau en passant à gauche entre les maisons.
- 4 200 après la sortie du hameau, prendre à droite la deuxième piste menant au hameau du Chastang après une descente en sous-bois (vue sur le Château privé de Viers). Emprunter la route à gauche (montée, laisser le hameau de VERNAT à gauche, puis traverser le hameau de La Nouaille.
- 5 100 m après le hameau, s'engager à droite sur une large piste montante, puis à gauche sur une autre piste sur 300 m et une autre fois à gauche en direction de bâtiments industriels en bord de route.
Prendre à droite au niveau du bâtiment et après 80 m, suivre à gauche une petite route montant en direction d'une antenne de télécommunications au pied de laquelle vous continuez dans une cavée (petit chemin creux) descendante jusqu'à une route (rue de Bellevue) que vous traversez à 50m à main gauche pour prendre le Chemin des Rosiers, passez devant une maisonnette. Tournez à gauche au bas de l'escalier puis à droite sur 200 m pour entrer dans le faubourg de Corrèze par un sentier herbeux à gauche (chemin de La Forge) (perspective sur La Chapelle des Pénitents Blancs du XV^eS). Rejoindre la place de La Mairie en descendant la rue Eugène Combes.

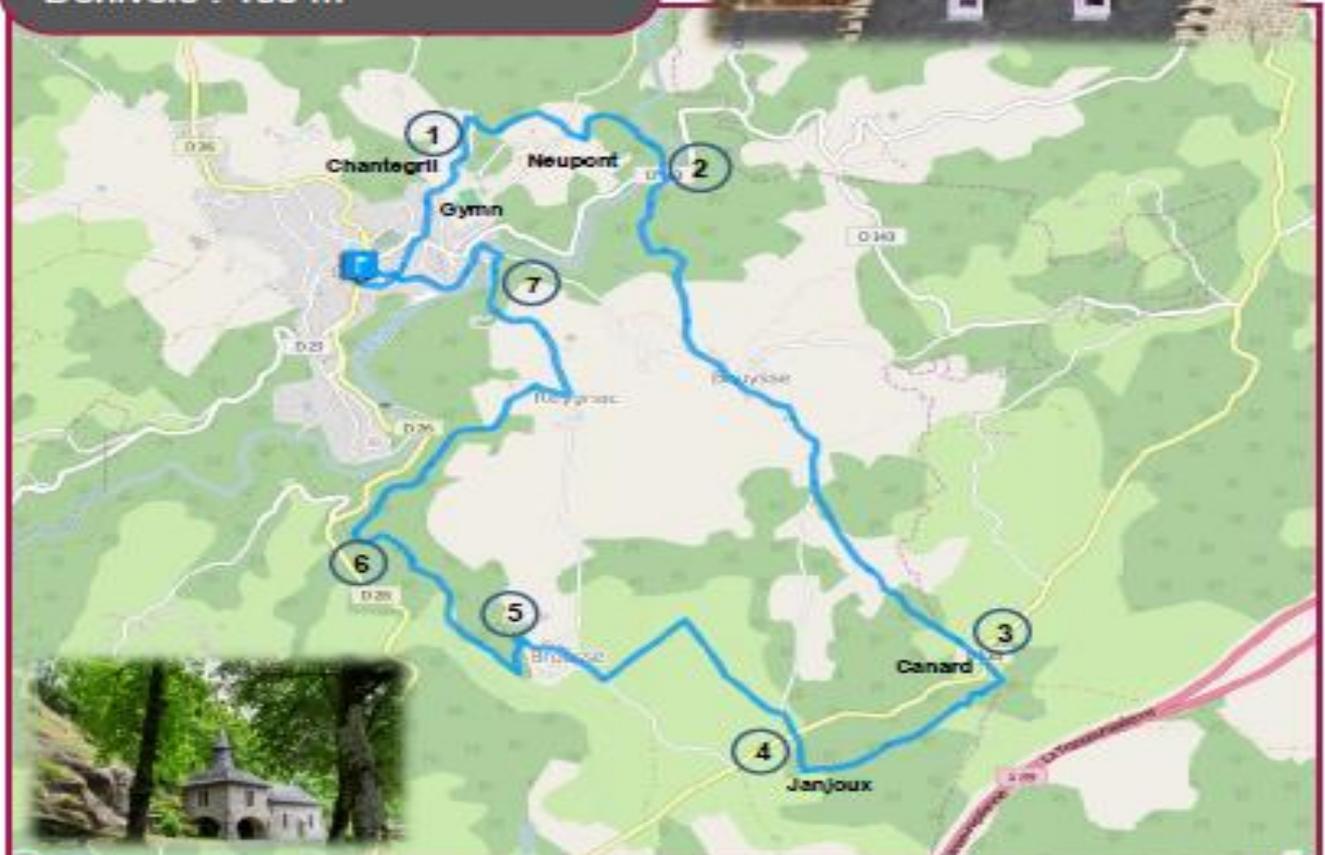
CORREZE

Randonnée de Tulle en Corrèze

LE CHEMIN DU PARADIS

NOUVEAU
Possible avec GPS
en location

Départ : place de la Mairie
13,3 km – 3h
Balisage jaune
VTT, cheval
Facile
Dénivelé : 100 m



Après avoir goûté les charmes de la cité médiévale et franchi les hauteurs de Neupont, vous plongerez vers la Corrèze et ses eaux capricieuses. Vous apprécierez le calme des sous-bois et des larges trouées herbeuses. hauteur de Brousse (panorama sur les Monédières) vous prendrez la direction de Paradis puis celle de la chapelle du Pont-du-Salut pour rejoindre le bourg.



Prendre la route à droite en partant de l'Office de Tourisme, puis aller à gauche en face de la boulangerie (rue du Gal. Tramond) en direction de la ville close. Longer l'Église Saint Martial (rue Louis Talin) et au croisement de l'impasse du Puy Lagrange, poursuivre tout droit par la rue de La Geraudie. Franchir le pont du ruisseau d'Amont et, au carrefour, prendre en face l'impasse du Riou d'Amou qui se prolonge par un chemin étroit en sous-bois jusqu'à une route ; suivre cette dernière à gauche sur 300 mètres (direction Cayre).

1 Avant le premier grand virage à gauche, prendre sur votre droite un sentier descendant vers un ruisseau puis suivre tout droit jusqu'à une route à la sortie du hameau de Neupont. Continuer tout droit de l'autre côté de la route sur 100 m en longeant une habitation et tourner à gauche en empruntant un chemin surplombant la rivière Corrèze pour déboucher sur la route D143 au ras du pont de Neupont.

2 Après le pont, poursuivre sur le premier chemin à droite (1 km) qui vous permet de rejoindre le hameau de Bouysse. Traverser le hameau tout droit jusqu'aux bâtiments agricoles (porcherie) et continuer par la route sur 400m (quasiment au bout de la montée), emprunter la piste goudronnée à gauche qui vous amènera à la route D 135 au lieu-dit Canard.

3 Traverser la route et continuer en face sur 150 m et emprunter le premier chemin à droite sur 200m ; puis un autre chemin à droite (à angle droit). Suivre à travers bois jusqu'à retrouver la route D 135 au lieu-dit Janjoux. Traverser la route, marcher sur 100m en face.

4 Bifurquer à gauche sur la piste pour rejoindre le hameau de Brousse. Arrivé sur la route, tourner à droite vers le hameau que vous traversez.

5 Dès la dernière maison dépassée, après à gauche, emprunter sur la gauche un chemin descendant puis tourner à droite et poursuivre sur le chemin pour retrouver la route précédemment laissée 800m plus bas. Suivre cette route à gauche.

6 Dans le virage (KM 10) emprunter un chemin à droite (montant) surplombant la route D 26 et conduisant au hameau de Reynac. A l'angle de la première maison en débouchant dans le hameau, tourner à gauche en direction de Corrèze, sortir du hameau ; au KM 12 dans la descente vers Corrèze, emprunter un chemin à droite surplombant la route délaissée pour atteindre une autre route près du terrain de camping en bord de rivière.

7 Emprunter en face un escalier de terre le long de la clôture grillagée du terrain de camping pour aller franchir la rivière sur le pont médiéval de la Chapelle de Notre Dame du Pont du Salut. Rejoindre la route au deuxième pont en aval du premier , continuer tout droit sur 150 m et suivre la rue d'En Bar à gauche, passer devant un ancien lavoir déboucher dans le village de Corrèze au bout d'une petite côte et aller jusqu'au début de l'impasse du puy Lagrange. En face, continuer par la rue montante (rue J.B. Cheze) pour atteindre la place de la Mairie votre point de départ.

A DECOUVRIR SUR VOTRE PARCOURS :

Corrèze : ville close, Porte Margot (XVème s)
Neupont : four à pain (privé) et pignons à redents
Chapelle Notre-Dame du Pont-du-Salut

CORREZE

Randonnée de Tulle en Corrèze

LE SENTIER DU MEUNIER

Départ : place de la Mairie
5,5 km – 1h30
Balisage jaune
VTT, cheval
Facile
Dénivelé : environ 85 m



NOUVEAU
Possible avec GPS
en location



Leaflet | © OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA

Après avoir emprunté les ruelles de la cité médiévale, vous atteindrez le hameau de Neupont et ses fours à pain aux toits à redans. Vous suivrez ensuite le sentier qui, pendant des siècles, a conduit aux moulins qui jalonnèrent les eaux vives de la Corrèze, providence des meuniers d'autrefois. Vous reviendrez au bourg par le site remarquable de la chapelle du Pont de Salut.

Descriptif du parcours

-  Prendre la route à droite en partant de l'Office de Tourisme, puis aller à gauche en face de la boulangerie (rue du Général Tramond) en direction de la ville close. Longer l'Eglise Saint Martial (rue Luis Talin) au croisement de l'espace du Puy Lagrange, poursuivre tout droit par la rue de la Géraudie. Franchir le pont du ruisseau d'Amont et, au carrefour, prendre en face l'impasse du Riou d'Amou qui se prolonge par un chemin étroit en sous-bois jusqu'à une route ; suivre cette dernière à gauche sur 300 mètres (direction Cayre).
- 1 Avant le premier grand virage à gauche, prendre sur votre droite un sentier descendant vers un ruisseau puis suivre tout droit jusqu'à une route à la sortie du hameau de Neupont. Continuer tout droit de l'autre côté de la route sur 100 m en longeant une habitation et tourner à gauche en empruntant un chemin surplombant la rivière Corrèze pour déboucher sur D143 au ras du Pont de Neupont.
 - 2 Après le pont, poursuivre sur le premier chemin à droite (1km) qui vous permet de rejoindre la première la première maison en arrivant au hameau de Bouysse.
 - 3 Emprunter à droite, un ancien chemin creux descendant jusqu'à la route, suivre cette dernière à droite sur 400 m environ jusqu'au prochain croisement (à l'aplomb d'une maison à droite) à l'angle de la clôture du terrain de camping.
 - 4 Emprunter un escalier de terre le long de la clôture, franchir la rivière sur le pont pour se diriger à gauche au niveau de la chapelle Notre-Dame du Pont-du-Salut vers l'autre pont et la route, tout droit sur 200 m pour s'engager à gauche dans la rue d'En Bar, passer le lavoir et monter vers le village. Au croisement avec la rue Louis Talin, continuer par le rue montante (JB Cheze) qui longe les anciens murs d'enceinte de la ville close et arriver place de la Mairie, votre point de départ.

A DECOUVRIR SUR VOTRE PARCOURS :

Corrèze : ville close, Porte Margot (XV^{ème} s)

Neupont : four à pain (privé) et pignons à redents

Chapelle Notre-Dame du Pont-du-Salut

Un problème rencontré sur votre parcours : mauvais balisage, mauvais entretien etc.

Merci de bien vouloir nous signaler ces dysfonctionnements :

Office de Tourisme de Tulle en Corrèze
Place Jean Tavé – 19000 TULLE - +33(0)5 55 26 59 61
tourisme@tulle-en-correze.com – www.tulle-en-correze.com
 Tourisme Tulle en Corrèze  @OTITulle


TULLE
en CORRÈZE
Office de Tourisme

CTI 19 *ingénierie*
Bureau d'études VRD

Etudes et maîtrise d'œuvre pour aménagements d'espaces publics, lotissements, voiries et réseaux divers.

Le Bech
19800 CORREZE

Tél : 05 55 21 04 87
Mobile : 06 73 85 23 58
Mail : cti19@orange.fr

 EURL
MAURICE DE FARIA
GARE DE CORREZE
Plomberie, Chauffage
Climatisation
Installation, Dépannage, Entretien

Tél. 05 55 21 34 45
Port. 06 08 77 11 47
maurice.defaria@orange.fr

 Hygiène Service

Yannick VITRAT
Gérant
06 07 79 77 33

12, Allée des Remparts • 19300 EGLETONS
Tél. 09 66 42 03 49 • Fax : 05 44 40 93 05 • correze-hygiene@orange.fr

Ludovic JACQ
Directeur d'Agence
Agence de Corrèze
Tel. 05.55.21.26.74
ludovic.jacq@ca-centrefrance.fr
www.ca-centrefrance.fr

 **Toute une banque pour vous**

 **Public et particuliers**

MARTINIE BTP
19 - CORREZE
Tél: 05.55.21.31.43
Email: contact@martiniebtp.fr

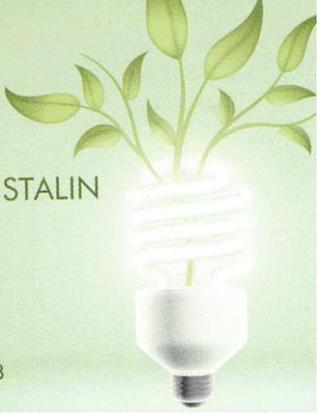
Maçonnerie - Neuf et Restauration
Démolitions - Sciages - Carottages
Terrassement - Ouvrages d'art

ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARME AUTOMATIMES
ECLAIRAGES PUBLIC
DIVERS PRESTATIONS
MAINTENANCE
DEPANNAGES

ENT STALIN

4 RUE DU PONT NEUF
19800 CORREZE

TEL 05 55 21 63 66 FAX 0555214788
MAIL francis.stalin@orange.fr




SCP d'Architecture
Langeau – Vignal – Souffron

Architectes Tertio - Gare de Corrèze 19800
Corrèze / 05 55 21 01 55 /
contact.tertio@orange.fr